



PUBLIC CONCERNÉ : Personnel des établissements recevant du public de type U et J

DURÉE TOTALE :
3 h 30

NOMBRE DE SESSIONS :
1 session par demi-journée

EFFECTIF PAR SESSION :
12 apprenants maximum

OBJECTIFS :

- Savoir identifier l'alarme,
- Savoir donner l'alerte,
- Connaître les principes de sécurité en type U et J,
- Savoir réaliser et encadrer une translation horizontale.

PRÉ-REQUIS :

Connaître les consignes incendie de son établissement.

RÉFÉRENTIELS :

Code du Travail, Règlement E.R.P., Code de la construction et de l'habitation.

THÉORIE - DURÉE : 2 h 30

PROGRAMME :

- Les principes généraux de l'évacuation (45 min),
- Mettre en place une organisation efficace pour la mise en sécurité (1 h),
- La chronologie d'une mise en sécurité (45 min).

PRATIQUE - DURÉE : 1 h

PROGRAMME :

- Reconnaissance et visite permettant de s'orienter et de se diriger vers les zones de cantonnement à l'aide du balisage réglementaire (20 min),
- Évaluation de l'atteinte des objectifs pédagogiques (10 min).

MATÉRIELS PÉDAGOGIQUES :

Ordinateur portable, vidéoprojecteur, accessoires pédagogiques, et support pédagogique informatique sont fournis.

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE :

Apprentissage des savoir-faire par méthode participative.

DOCUMENTS PÉDAGOGIQUES :

Extrait des articles réglementaires, Guide « L'évacuation ».

METTRE À DISPOSITION DU FORMATEUR :

Une salle de cours avec tableau blanc, les consignes de l'établissement, le registre de sécurité.
Prévoir une visite sécurité de l'établissement.

Validation par attestation individuelle de fin de stage

EUROFEU SERVICES

12, rue Albert REMY • 28250 SENONCHES

www.eurofeu.fr

0 820 90 18 18 Service 0,09 € / min + prix appel



TÉLÉCHARGER CETTE FICHE